



## **Organisation des rencontres à Saint Divy Sport Tennis de Table**

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19, les mesures suivantes doivent être prises en compte :

- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte sportive pour tout le monde, exception faite des joueurs et arbitres lors des parties,
- Toutes les personnes devront remplir le registre COVID situé à l'entrée de la salle spécifique, à savoir : Nom, prénom, téléphone et/ou courriels. Les adhérents de l'association pourront s'abstenir des deux derniers.
- En arrivant, les personnes devront utiliser le gel hydro alcoolique.
- Les douches sont utilisables par seulement une équipe en même temps, avec le port du masque le plus fréquemment possible. Elles seront nettoyées avant le passage d'une autre équipe.
- Le club house est fermé durant la rencontre et aux extérieurs. De ce fait, les casse-croûtes, buvette,.. ne seront pas mis en place.
- Les contacts physiques (poignées de main) sont proscrits.
- Le référent COVID a toute latitude pour faire respecter les gestes barrières et demander l'expulsion d'une personne ne s'y conformerait pas.